Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260401-2026040110-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le : 27.03.2026
Affichage le :27.03.2026

DELIBERATION 2026.04.01.10 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le premier avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, BRIANTAIS Catherine, DAGUIN Paul, GANACHE Jean-Michel, TAILLANDIER Isabelle, LEBRETON Didier, BIZEUL Claude, PELTIER Serge, PELLISSON Patricia, MARTIN Patricia, DELANOE Nicole, LEMARIE Florence, RIPOCHE Anthony

Était absent et excusé : TAILLANDIER Vincent excusé donne pouvoir à BRIANTAIS Catherine

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné Stephanie Lahaye conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :		
	En exercice :	15
	Quorum :	08
	Présents :	14
	Votants :	15

2026.04.01.10	**Lotissement de la Croix de la barre : Avenant n°2 : transfert de marchés publics suite à une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de la société PLANCON-BARIAT au profit de la société ENTREPRISE MARC SA.**

Madame le Maire présente au conseil municipal
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU le Code de la commande publique, et notamment son article L. 2194-1 ;
VU l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
CONSIDÉRANT QUE :
La commune de RANNÉE a conclu avec la société **PLANCON-BARIAT** les marchés suivants pour le lotissement « La Croix de la Barre »:

- **Lot n°1 :** Terrassement, Voirie, Eaux usées et Eaux pluviales (marché du 11/05/2022 en groupement avec PIGEON TP).
- **Lot n°2 :** Réseaux Télécom
  - Par courrier reçu le 24 octobre 2025, la société **ENTREPRISE MARC SA** a informé la commune de la restructuration de la société PLANCON-BARIAT par voie de **Transmission Universelle de Patrimoine (TUP)** à son profit.
  - Cette opération, enregistrée suivant déclaration du 27 octobre 2023, entraîne la reprise de plein droit par la société **ENTREPRISE MARC SA** (actionnaire principal) de l'ensemble des droits et obligations de la société absorbée.
  - Cette cession de contrat n'entraîne aucune modification substantielle des conditions d'exécution des marchés initiaux.
  - La société **ENTREPRISE MARC SA** a produit l'ensemble des pièces justificatives nécessaires.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260401-2026040110-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la transmission universelle de patrimoine de la société PLANCON-BARIAT au profit de la société ENTREPRISE MARC SA.
- **ACCEPTE** le transfert des marchés suscités (Lots n°1 et n°2 du lotissement « La Croix de la Barre ») à la société ENTREPRISE MARC SA.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 actant ce changement de titulaire, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **PRÉCISE** que les futurs règlements seront effectués sur le nouveau compte bancaire de la société ENTREPRISE MARC SA ouvert auprès de la BNP PARIBAS (IBAN : FR76 3000 4024 8300 0106 5550 586).

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 01.04.2026
Le Maire,
Karine Morel

MAIRIE DE RANNEE
35130